

Description des frais pour l'année scolaire 2020-2021 - Campus de Loretteville / Programme enrichi

Frais d'ouverture et d'analyse de dossier pour les nouveaux élèves : 50 \$

Frais obligatoires	Préscolaire	Primaire
Frais d'inscription ou de réinscription *Ces frais ne sont pas remboursables.	150 \$	150\$
Frais d'éveil et d'apprentissage au préscolaire (déductible d'impôts) et frais de services éducatifs (primaire). Les frais pour les services éducatifs concernent les dépenses relatives à l'organisation des cours. Ils couvrent une partie des dépenses pour le matériel d'arts plastiques, la bibliothèque, les activités éducatives, etc.	3 925 \$	3 235 \$
Frais administratif pour le Programme du Baccalauréat international (BI)	80 \$	80\$
Frais afférents pour le matériel didactique et frais divers : Reprographie, matériel pédagogique maison, agenda scolaire, réseau sans fil et Pluriportail, droits d'auteur, services aux élèves, etc.	300\$	300 \$
Assurance scolaire	5\$	5\$
Association des parents : L'institution accepte de recueillir les dons et de les remettre à l'Association pour lui permettre de réaliser ses projets.	40 \$ par famille	40 \$ par famille
TOTAUX	4 500 \$	3 810 \$

Ces frais sont payables en 3 ou 10 versements

Frais annuels optionnels pour activités intégrées à l'horaire (déductible d'impôts)

is annually optionness pour activites integrees a rinorane (academic a imposs)			
Option 1 – Frais de repas de la cafétéria de L'École au diner et de garde, 6,66 \$ / jour	1 200 \$		
Option 2 – Repas de la maison et garde	296 \$		

Frais annuels optionnels variables

Service de garde fréquentation régulière: 3 à 5 jours par semaine (déductible d'impôts)	1 050 \$
Service de garde après-classe fréquentation régulière pour les élèves inscrits au transport scolaire, en concentration musique (5 jours/semaine) ou au programme de langues offert en parascolaire (3 jours/semaine) (déductible d'impôts)	375 \$
Fréquentation occasionnelle (déductible d'impôts)	12 \$ par jour
Participation aux journées pédagogiques (déductible d'impôts)	37 \$ par jour
Don à la Fondation de L'École (déductible d'impôts)	50 \$

Frais administratifs

Frais de gestion pour retour de paiement sans provision ou pour opposition de paiement.	50\$
Frais de gestion pour entente particulière, report de paiements, etc.	25 \$